

Communiqué de presse
du 21. 04. 2020

Redevances radio et télévision : Swissoil consternée par l'ajustement à courte vue des niveaux tarifaires

Swissoil, l'organisation faîtière des négociants en combustibles en Suisse, est consternée par l'ajustement de la structure tarifaire de l'ordonnance sur la radio et la télévision au 1er janvier 2021, annoncé la semaine dernière par la Présidente de la Confédération Madame Sommaruga. L'ajustement entraînera une hausse des tarifs pour de nombreux négociants en combustibles qui doivent déjà payer des redevances supérieures à la moyenne. En plus, le Conseil fédéral n'a pas réussi à corriger une erreur de système évidente : Comme auparavant, les entreprises devraient être classées en fonction de leur chiffre d'affaire et non de leur taille réelle. Cela entraîne des disparités dans les secteurs ayant à la fois un grand chiffre d'affaire et de faibles marges, comme le commerce des combustibles.

L'introduction de la nouvelle taxe sur les médias pour les entreprises le 1er janvier 2019 a déjà causé beaucoup de problèmes dans la branche des négociants en combustibles, car une grande partie des entreprises de la branche ont dû payer un multiple des taxes sur la radio et la télévision en une seule fois. La nouvelle classification tarifaire qui vient d'être effectuée - que l'Office fédéral de la communication OFCOM a d'ailleurs été contraint de faire suite à un arrêt du Tribunal administratif fédéral - va encore alourdir la charge d'une grande partie des négociants en combustibles.

Un gros chiffre d'affaire avec de faibles marges

Le commerce des combustibles est une branche qui vend de grandes quantités d'un produit mais dont les marges sont relativement faibles. Il n'est pas rare dans cette branche qu'une micro-entreprise de moins de cinq employés réalise un chiffre d'affaires de plusieurs dizaines de millions de francs, mais ne fasse que de petits bénéfices. Cet exemple montre que le chiffre d'affaire n'est pas un indicateur approprié de la "taille" d'une entreprise. Simonetta Sommaruga, Conseillère fédérale et directrice du DETEC, a été sensibilisée à ce problème par différents milieux, mais n'a pas réussi à mettre en place un système de mesure du niveau des redevances qui serait mieux adapté pour classer une entreprise en fonction de sa taille réelle, même lorsque les niveaux tarifaires ont été reclassés.

L'inégalité de traitement

Un autre inconvénient pour les entreprises de la branche des huiles minérales est que le chiffre d'affaires, *y compris tous les prélèvements de l'État*, continuera à être inclus dans le calcul du niveau des redevances. C'est particulièrement le cas



pour l'essence et le diesel où plus de la moitié du prix de vente est constituée de charges fiscales et de taxes. Ces prélèvements, qui sont intégralement reversés à l'État, doublent les revenus réellement générés par une compagnie d'huile minérale, ce qui signifie que l'entreprise est placée dans une tranche tarifaire plus élevée et doit donc payer jusqu'à deux fois plus cher la taxe sur la radio et la télévision. Cela conduit à une inégalité de traitement inacceptable par rapport aux entreprises dont les produits ne sont pas soumis à des charges fiscales et des taxes.

Reclassement injuste des niveaux tarifaires

Dans la révision de la structure tarifaire présentée aujourd'hui, l'Office fédéral de la communication OFCOM n'a pas réussi à éliminer ces deux erreurs de système. Et comme si cela ne suffisait pas, les nouveaux niveaux tarifaires signifient qu'une grande partie des entreprises de la branche des négociants en combustibles devront payer des frais encore plus élevés à partir de 2021.

Un adage dit : le droit n'est pas égal à la justice. Toutefois, il est alarmant que le Conseil fédéral, en tant qu'organe suprême de notre pays, ne parvienne pas à trouver un modèle d'imposition qui traite toutes les entreprises imposées de la même manière dans un domaine aussi trivial qu'un impôt sur les sociétés. Swissoil se réserve le droit de prendre des mesures politiques pour résoudre ce problème.

Contact :

Albert Rösti

Conseil national, président Swissoil
Tél : 079 255 88 56
Courrier : albert.roesti@parl.ch

Ueli Bamert

Directeur Swissoil
Tél : 044 218 50 22
Courrier : bamert@swissoil.ch

À propos de Swissoil : Swissoil Suisse est l'organisation faîtière des négociants en combustibles en Suisse. L'association s'engage à maintenir un commerce de combustibles libre et efficace en Suisse. Elle compte actuellement 125 membres répartis dans 8 associations régionales. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : www.swissoil.ch